

ACTIONS FONDS DE DOTATION ADDICTIONS

Vivre sans dépendances



Les faits

Les addictions contemporaines comportent de multiples facettes : au-delà des problèmes liés à l'alcool, au tabac ou aux drogues illicites, il faut aussi inclure les consommations excessives chez les populations à risques (jeunes et femmes enceintes), les drogues de synthèse, les conduites addictives dans les entreprises ou les autres formes de dépendance « sans produit » telles que les jeux d'argent, les écrans, le sexe, les achats compulsifs...

Les addictions, conséquences d'une recherche mal gérée

du plaisir, constituent un réel problème de santé publique. Les dégâts sanitaires et leurs incidences économiques sont considérables.

Le coût social des drogues licites et illicites s'élève en France à près de 250 milliards d'euros par an, dont 120 milliards pour l'alcool et 120 milliards pour le tabac.

Il est absolument nécessaire de mener une politique énergique pour réduire les risques et les dommages liés au profil des « gros buveurs français » et détricoter le modèle économique des alcooliers, qui tirent parti

des consommateurs excessifs (3-4 verres/ jour). Derrière le mythe du Français « bon vivant », il faut dénormaliser l'ivresse.

Nous vivons dans une société addictogène qui incite à la consommation et au plaisir immédiat. Nous subissons les effets de crises favorisant la défiance, la souffrance sociale et la dépression. Ces facteurs favorisent les comportements à risque. Malgré les actions menées par les pouvoirs publics depuis de nombreuses années, ces consommations ne cessent d'augmenter : il est urgent de mettre en place une démarche globale face à l'addiction.

2 premières causes de mortalité prématurée évitable :
• Tabac : 73 000 décès / • Alcool : 41 000 décès

8 à 10% des salariés sont touchés par une consommation addictive

30% des condamnations pour violences impliquent la consommation d'alcool
• 40% des violences familiales / • 30% des viols et agressions

Prévenir les addictions et en réduire les dommages, une responsabilité partagée !



Nous sommes aujourd'hui engagés dans une course contre la montre : d'un côté les conduites à risque (alcool, tabac, cannabis, écrans, jeux, etc.) explosent littéralement, chacun de nous pouvant s'y trouver confronté, directement ou indirectement, tôt ou tard. De l'autre, l'addictologie progresse à grands pas, ouvrant de nouveaux champs à la prévention et à la réduction des dommages liés aux addictions. Mais nous pouvons faire beaucoup mieux et beaucoup plus vite.

Les réponses apportées par les pouvoirs publics, tout particulièrement par la Mildeca*, bien que volontaristes, demeurent insuffisantes compte tenu de l'ampleur du phénomène et de son évolution rapide. Elles doivent donc être soutenues et complétées par une large mobilisation du grand public et des professionnels. Les patients concernés et leurs familles se sentent, trop souvent, peu entendus et peu accompagnés.

Je suis intimement convaincu que, pour progresser, nous devons réunir toutes les parties prenantes, fédérer toutes les compétences. C'est tout le sens de la création, en 2014, du Fonds Actions Addictions. Il réunit patients, familles, victimes, soignants, scientifiques et associations, afin d'aider les malades, d'améliorer les réponses thérapeutiques et sociétales et de développer des projets innovants.

Nos réalisations récentes sont présentées dans cette brochure. Nous espérons qu'elles ont pu être utiles aux patients, à leurs proches et à leurs soignants.

Pour continuer à tenir notre engagement, nous avons besoin de votre soutien.

Pr Michel Reynaud
Psychiatre, addictologue,
président du Fonds Actions Addictions

*Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, placée auprès du Premier ministre.

sommaire



- 04 [Qui sommes-nous ?](#)
- 06 [Ce que nous avons accompli avec votre aide](#)
- 10 [Ce que nous souhaitons accomplir avec votre aide](#)
- 12 [Pourquoi & comment nous aider ?](#)
- 14 [La gouvernance](#)
- 15 [Nos partenaires](#)

Qui sommes-nous ?

Le Fonds Actions Addictions (F2A) a été créé dans le but de participer avec efficacité et pragmatisme à la lutte contre un problème majeur de santé et de sécurité publiques et de fédérer les acteurs français des addictions autour de ce combat.

F2A vise à mettre en œuvre des actions concrètes pour :

- soutenir et amplifier la prévention contre les risques de dépendance et la lutte contre les addictions ;
- apporter un meilleur soutien aux patients et à leurs familles ;
- initier et soutenir les actions, les projets innovants et la recherche, afin de réduire plus vite et mieux les dommages liés aux addictions.

L'ambition de F2A se résume en trois mots-clés : réunir, comprendre et innover

Réunir : dresser un tableau précis et complet des dommages liés aux addictions, identifier et cartographier les ressources, dans les domaines de l'information, de la formation, de la prévention, de la prise en charge et de la recherche.

Comprendre : mettre à la disposition des professionnels les moyens de progresser dans la compréhension des phénomènes d'addiction et bâtir de nouveaux savoirs (mécanismes, effets, traitements, stratégies de prévention, d'accompagnement et de réduction des dommages, etc.).

L'objectif est de faciliter cette compréhension en informant, en expliquant et en documentant, pour changer les représentations sociétales et encourager la prise de conscience et la responsabilité de tous les acteurs.

Innover : inciter, accompagner, piloter des travaux de recherche fondamentale, clinique, sociale ou de terrain. Contribuer au financement d'actions et de projets portés par des partenaires et des acteurs engagés.

Pour y parvenir, F2A agit sur deux registres : mener son action soit comme opérateur, en pilotant des projets, soit comme facilitateur, en finançant des projets portés par des associations, des personnes physiques ou des institutions diverses. F2A soutient ainsi différentes associations, engagées sur le terrain ou qui mènent des actions digitales dans la sensibilisation, la prévention et la réduction des risques en milieu festif, scolaire, judiciaire ou professionnel.

Notre engagement consiste à initier et à soutenir les actions innovantes dans la prévention, les soins, l'accompagnement et la recherche, de façon à réduire les dommages. C'est pour atteindre cet objectif et orienter nos actions que les trois axes – réunir, comprendre, innover – ont été élaborés.

L'action de F2A en matière de soins, d'accompagnement et de recherche est régie selon trois axes : réunir, **comprendre** et innover

La charte de F2A, fonds de dotation indépendant et apolitique

Une philosophie :

- Une approche novatrice : la réduction des dommages

F2A s'inscrit dans une approche novatrice du traitement des addictions : la réduction des dommages. Cette approche vise à favoriser la diminution et l'arrêt des consommations, notamment grâce à des interventions préventives précoces auprès des populations à risque. Elle doit permettre de développer des stratégies de prise en charge plus efficaces.

- Une démarche pragmatique

L'approche de F2A se veut pragmatique et non militante : il y a nécessité à prendre en charge le patient sans préjuger de son état, à répondre à sa demande, à lui proposer

des solutions graduées sans lui opposer des interdicts qu'il n'accepterait pas.

- Un objectif : le développement des connaissances

F2A souhaite contribuer à la recherche sur les facteurs de vulnérabilité et sur les mécanismes d'installation de l'addiction, à l'approfondissement des pistes thérapeutiques et à la médecine individualisée, afin de transformer le pronostic et la vie des malades et de leurs proches.

Des principes :

- Une démarche citoyenne

La vocation de F2A est d'aider les patients, leurs familles et, plus largement, chaque citoyen face aux addictions.

- Une dynamique pionnière

F2A s'inscrit dans une dynamique de progression continue : l'addictologie et ses champs d'application sont en pleine construction, avec un solide socle d'acquis qui couvre toutes les dimensions (sociale, économique, clinique, biologique).

- Une volonté de coopération

F2A privilégie un modèle de coopération, ouvert à tous les acteurs concernés par la question de l'addiction.

- Une exigence de rigueur scientifique

F2A s'engage à s'appuyer sur des preuves scientifiques solidement documentées avant toute validation de l'efficacité des stratégies de réduction des dommages qu'il soutiendra. •



Ce que nous avons accompli avec votre aide

Au printemps 2019, F2A avait déjà réalisé 9 projets majeurs, dont la plupart sont destinés à faciliter l'accès aux soins et à la connaissance des patients et des familles et à permettre de développer l'expertise d'un large public en matière d'addiction.

La formation des patients experts

F2A s'est engagé en faveur de l'éducation thérapeutique des patients (ETP) dépendants. Il a initié et financé, en collaboration avec plusieurs partenaires*, la formation « Reconnaissance des compétences du patient expert dans les addictions ». Cet enseignement, qui comprend des modules

co-construits par des professionnels de l'université Paris-Sud, fait bénéficier d'une instruction scientifique de base, d'une meilleure appréhension du dispositif de soins et de la compréhension des déterminants des addictions.

F2A est convaincu que les patients, parce

qu'ils en savent plus sur leur maladie, sont une source de connaissances complémentaire à celle des professionnels de la santé. C'est pourquoi il a également apporté son aide à la création d'une association de patients-experts en addictologie, pour qu'en devenant plus professionnels et organisés, ceux-ci soient mieux reconnus, plus

influent et puissent, à l'avenir, former d'autres patients.

Les objectifs : donner un « statut » au patient expert, rendre plus visibles les actions des associations d'entraide, formaliser et promouvoir leur savoir-faire et l'approche « expérientielle ».

* La Camerup : Coordination des associations et mouvements d'entraide reconnus d'utilité publique ; le Ciss : Collectif interassociatif sur la santé ; les Alcooliques et Narcotiques anonymes ; l'université Paris-Sud (Paris XI) ; le Cunea : Collège national universitaire des enseignants d'addictologie.

JEUNES ET ADDICTIONS

Une enquête Ipsos au fort retentissement

En juin 2018, le F2A, en partenariat avec la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) et la Fondation Gabriel Péri, a commandé à Ipsos une enquête portant sur **la perception des addictions chez les jeunes de 14 à 24 ans et sur l'acceptabilité des différentes mesures de prévention et de soins.** Cette enquête, largement diffusée, fait ressortir que les jeunes consomment de plus en plus,

et de plus en plus tôt : par exemple, 9% des 14-24 ans fument du cannabis au moins une fois par mois. Les addictions comportementales ne sont pas en reste avec 26% des 18-22 ans qui passent plus de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux. Les sondés sont cependant conscients des dangers qu'impliquent ces comportements. *A contrario*, les parents semblent mal évaluer l'importance

du problème : seuls 15% d'entre eux pensent que leur enfant boit au moins une fois par semaine, quand ce chiffre est en réalité de 30%. Ces résultats parlent d'eux-mêmes : ils caractérisent le besoin d'une meilleure prévention et d'une meilleure prise en charge, avec la volonté exprimée de mettre en place des réformes concrètes, comme le remboursement de traitements ou l'interdiction de vente aux mineurs...

EN LIGNE AVEC L'ADDICTOLOGIE

Pas de lutte contre les drogues sans l'e-santé

Le Fonds Actions Addictions a rendu à la Mildeca, début 2019, le rapport « e-Santé et Addictions : révolution de l'e-santé pour la prévention, le diagnostic et la prise en charge des addictions » qui émet 20 recommandations pour le développement de l'e-santé en France.

Le F2A en est convaincu : il faut tirer avantage de la santé mobile et de l'omniprésence des supports digitaux pour proposer une amélioration du service médical dans la prévention, le repérage, et le traitement des addictions. Parmi les

solutions déployées, on trouve des réseaux sociaux, de la téléconsultation, des apps mobiles ou encore des chatbots. Le numérique offre une approche moderne et efficace de l'addictologie et

positionne les patients comme acteurs. De même, il intègre la démocratie sanitaire. La mobilisation permettra de répondre en partie aux besoins non couverts de manière classique par les spécialistes médicaux.



Les 8^{es} Trophées de la Fondation de l'Avenir

Le prix Harmonie Mutuelle (groupe VYV), en partenariat avec F2A, a été remis le 11 décembre 2018, dans le cadre de la 8^e cérémonie des Trophées de la Fondation de l'Avenir. Il a été décerné au groupe Facebook **Je ne fume plus !** et à l'association du même nom. Ce groupe accompagne le sevrage tabagique par la mise en place d'un espace de parole, de suivi, de sensibilisation et d'entraide. Le prix Harmonie Mutuelle récompense un projet participatif utilisant les réseaux sociaux, les applications ou les nouvelles technologies dans la recherche et l'innovation médicale.



« Comprendre les addictions » version MOOC

« Comprendre les addictions » est un MOOC (*Massive Open Online Course*) conçu par des enseignants de la faculté de médecine de l'université Paris-Sud et du Collège Universitaire National des Enseignants d'Addictologie. Il est coordonné par le Pr Michel Reynaud et le Dr Laurent Karila, partenaire de F2A. Lancé en 2016, il propose des cours vidéos en ligne gratuits, 6 semaines durant. Destinés aux professionnels de la santé mais aussi à un public plus large en quête d'informations, les cours, accompagnés d'exercices pratiques, donnent lieu à une validation des connaissances. 8 810 personnes se sont inscrites à la session 2018 et 1 250 attestations ont été délivrées, chiffres supérieurs à la moyenne pour ce type de formation. Le MOOC peut être complété par un enseignement universitaire tel que le diplôme d'université (DU) d'addictologie pratique.

EN LIGNE AVEC L'ADDICTOLOGIE



www.addictaide.fr



La nouvelle communauté Addict'Aide Déjà un succès

Une plate-forme communautaire a été lancée sur le portail Addict'Aide fin janvier 2019. Ce forum d'échange virtuel sécurisé est ouvert au grand public : chacun doit au préalable s'inscrire afin de pouvoir se créer un profil anonymisé via un pseudo. L'objectif : permettre aux patients et à leurs proches d'échanger sur leurs

préoccupations, de trouver des réponses adaptées et d'être orientés au mieux en cas de besoin. Avec 750 membres trois mois après sa création, le forum est déjà un succès. Il propose des espaces de discussions variés, organisés par addiction, avec des pages spécifiques pour chaque question initiale posée et les

contributions / réponses apportées. Toute personne possédant un compte peut participer à un sujet en cours, ou créer une nouvelle discussion. La modération se fait via des patients experts et des professionnels de santé qui interviennent pour apporter des réponses ou supprimer / modifier les interventions indésirables.

Avez-vous des nouvelles du village ?

F2A propose tous les mois deux newsletters recensant les dernières informations sur l'addictologie. « Les nouvelles du village » s'adresse à un public large souhaitant s'informer sur les dépendances avec du contenu d'ordre sociétal. « Les nouvelles scientifiques du village » propose des articles médicaux et les récentes études sur le sujet. **Pour vous inscrire et recevoir chaque mois par mail les nouvelles du village des addictions, cliquez sur « s'inscrire à la newsletter » en bas du site www.addictaide.fr et renseignez votre mail.**



Le VILLAGE
Addict'AIDE



Addict AIDE LE VILLAGE DES ADDICTIONS

À l'initiative et sous la conduite de F2A, de nombreux acteurs français de premier plan engagés dans la lutte contre les addictions ont lancé, en avril 2016, le portail www.addictaide.fr. Ce site, qui reçoit en moyenne 1800 à 2000 visiteurs par jour, a été entièrement refait à neuf en octobre 2018. En plus d'une refonte graphique, de nombreuses fonctionnalités ont été ajoutées, comme une barre de recherche à trois critères, les sujets du moment, les encarts « le saviez-vous » et une page produits enrichie.

Un site ergonomique et collaboratif
Ces améliorations en font un véritable outil collaboratif d'information, de prévention, d'orientation et de soins pratiques, destiné au grand public et aux professionnels. Il s'agit de la plate-forme française d'expertise multidisciplinaire la plus exhaustive dans ce domaine. L'esprit village d'Addict'Aide, met en valeur tous les acteurs et leurs expériences et propose une grande variété de ressources. Les malades et leurs proches, les praticiens, les associations, les aidants, les chercheurs... tous peuvent ainsi trouver les réponses à leurs questions. L'internaute dispose également d'un parcours de soins pour évaluer son addiction et trouver le protocole adapté, mais aussi d'un annuaire national de tous les professionnels et établissements traitant d'addictologie.



Addictions et santé au travail : le site internet des « Pros »

Le partenariat stratégique noué en 2016 entre la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) et le F2A, pour la création d'un site sur les addictions dédié aux professionnels, porte ses fruits. Le portail Addict'Aide Pro a vu ses contenus enrichis et son architecture réorganisée au cours du deuxième trimestre 2019. Il est aujourd'hui centré sur les besoins avec quatre points d'entrée : salariés, représentants du personnel, dirigeants, médecins du travail.

L'objectif de cette plate-forme optimisée ?

- devenir le site de référence pour tout ce qui concerne la prévention des conduites addictives dans les milieux professionnels ;
- apporter un ensemble de connaissances à tous les acteurs du monde du travail et de la santé au travail (données statistiques, scientifiques...);
- fournir des éléments pratiques et indiquer les démarches utiles pour anticiper et réagir.

Le secret de Laurence

Quel est le secret de Laurence ? Telle est la question que se sont posés les 7 000 personnes qui ont participé, en ligne ou sur place, à l'escape game proposé par BETC dans le cadre de son mécénat de compétence. Seules trois personnes ont percé à jour le mystère : Laurence Cottet est alcoolique. En France, on estime que près d'une femme sur dix abuse d'alcool. Il s'agit souvent d'un alcoolisme caché, d'autant plus difficile à déceler quand on n'a pas les clés de lecture pour en interpréter correctement les signes. Cette campagne fait justement découvrir les indices de l'addiction. L'espace en ligne www.lesecretdeLaurence.com donne la possibilité de parcourir l'appartement de Laurence. À la fin, une vidéo explicite les indices disséminés, avec les interventions des addictologues Michel Reynaud, Amine Benyamina et Laurence Cottet elle-même. Avec déjà plus de 40 000 vues, cette campagne de sensibilisation est un succès.



Pour aller encore plus loin avec votre aide

L'ambition du F2A est vaste : faciliter l'accès aux soins et accompagner les patients et leur entourage, favoriser les actions de prévention en milieu professionnel, développer et encourager la recherche scientifique... Le point sur les projets à venir pour renforcer la lutte contre les addictions.

F2A propose de soutenir financièrement chaque année des projets innovants.

F2A a vocation à lancer des appels à projets pour venir en aide à ceux qui rencontrent des difficultés à trouver des financements et manquent souvent de visibilité :

- les associations de malades, pour renforcer et valoriser leurs actions ;
- les associations de prévention, pour initier ou faciliter de nouvelles actions ;
- les équipes de soin et d'accompagnement, pour améliorer l'accès aux soins pour les patients et leurs familles ;
- les équipes de recherche, pour permettre la réalisation de projets de recherche diagnostique et thérapeutique innovants.

En 2018, F2A a soutenu les associations Alcool Assistance, Plus belle la Nuit et Je ne fume plus !

« Ces études permettront de mieux comprendre les besoins et les attentes, et donc de mieux lutter contre les conduites addictives. »

F2A souhaite répondre aux attentes et aux interrogations des familles.

Nombreuses sont les familles touchées de près ou de loin par les addictions, avec pour conséquences une culpabilité et des difficultés de communication. Une fois les besoins exprimés, trouver des réponses adaptées est souvent difficile. Une phase de recueil des besoins pourra être menée dans le cadre d'études préliminaires conduites par F2A avec les associations familiales et les fédérations de parents d'élèves. Les études actuellement financées s'intéressent aux stratégies validées pour la réduction des risques et des dommages de l'alcool, au fonctionnement cérébral des sujets à différents stades de l'addiction et aux outils de l'e-santé.

Ces études permettront de mieux comprendre les besoins et les attentes, et donc de mieux lutter contre les conduites addictives.

F2A souhaite favoriser les actions de prévention et de réduction des dommages en milieu professionnel.

La question des addictions est une problématique croissante pour le monde de l'entreprise. Elle renvoie au besoin d'une politique de prévention des risques psychosociaux au travail. Les comportements addictifs observés dans de très nombreuses entités engagent la responsabilité sociale de l'entreprise.

F2A souhaite accompagner les entreprises dans leur politique de prévention et de réduction des dommages liés aux addictions. Le portail en ligne **Addict'Aide Pro – les addictions en milieu professionnel**, dont l'architecture et les contenus ont été

optimisés, est destiné à promouvoir largement les bonnes pratiques de prévention et d'accompagnement. F2A projette également d'intervenir plus spécifiquement sur trois niveaux :

- évaluation des addictions en entreprise, analyse de leur impact social et financier, animation d'un comité de pilotage, définition des signaux et des indicateurs d'alerte, identification des points de blocage... ;
- mise en place d'outils de prévention, de dialogue et d'intervention, sur le lieu de travail, en lien avec les DRH, les partenaires sociaux et la médecine du travail ;
- accompagnement dans la durée avec interventions d'experts. •

En fonction des financements obtenus, le Fonds Actions Addictions souhaite développer de nombreux projets. Ceux-ci visent notamment à faciliter la modification profonde des représentations des addictions et à développer les politiques de prévention, de soins et de recherche.



Pourquoi et comment nous aider ?

Afin de pouvoir mener à bien ses projets, le Fonds Actions Addictions a besoin de soutien : entreprises, découvrez comment nous apporter votre appui pour que nous puissions continuer nos actions.

Pourquoi aider F2A ?

- Pour affirmer son engagement d'acteur économique responsable.
- Pour soutenir une grande cause d'intérêt général.
- Pour accompagner une démarche raisonnée de réduction des dommages.

Le statut de F2A

F2A est un fonds de dotation, outil innovant de financement du mécénat créé en 2008. Personne juridique, le fonds de dotation est constitué d'une allocation irrévocable de biens pour la réalisation d'une mission ou d'une œuvre d'intérêt général. Il collecte des fonds d'origine privée.

Les statuts de F2A ont été publiés au Journal officiel du 2 août 2014 (modifiés en 2015 et 2018).

Comment aider ?

Entreprises, aidez-nous *via* le mécénat d'entreprise ! Vos dons peuvent être réalisés de trois façons : en numéraire, en nature ou en mécénat de compétences. Quel que soit le type d'aide apportée, celle-ci sera destinée à F2A pour poursuivre ses projets en cours et lancer de nouveaux chantiers. Cela permettra, entre autres, de financer notre engagement en faveur de l'e-santé, axe prioritaire de notre développement avec la mise en place de nos différentes plates-formes digitales : site internet et forum Addict'aide et Addict'Aide Pro.

Les avantages

La loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations (article 238 bis-1 du Code général des impôts) permet aux entreprises mécènes de profiter d'avantages fiscaux : l'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôts de 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires hors taxes (si ce plafond est dépassé, il est possible de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants) et de contreparties d'une valeur équivalente à 25 % du montant du don.

Elle lui permet aussi de bénéficier de contreparties en communication et en relations publiques. Dans ce cas, la valeur des contreparties accordées à l'entreprise mécène ne doit pas dépasser 25 % du montant du don (Bulletin officiel des impôts, BOI, 4 C-2-00, n° 86 du 5 mai 2000, et 4 C-5-04, n° 112 du 13 juillet 2004).

Votre soutien, notre raison d'être

En soutenant financièrement le F2A, vous nous permettez de mener à bien des projets qui ont une utilité réelle. Le sujet des addictions est parfois relégué au second plan, voire occulté, mais les chiffres sont parlants, les conséquences et les dommages significatifs. C'est pourquoi votre engagement est capital.



Comment dédramatiser l'addiction et déculpabiliser les victimes et leur entourage ?

- En déployant une action pédagogique. Tous les acteurs concernés doivent se mobiliser pour mieux faire comprendre les mécanismes et les problématiques des différentes addictions.
- En informant sans relâche la société sur les avancées et les progrès
- En renforçant le lien social et la solidarité. La mise en relation des praticiens, des patients, de leurs familles et des victimes de dommages liés aux addictions doit être facilitée.
- En répondant aux urgences et aux inquiétudes
- permettant de réduire les dommages.
- immédiates. Le portail Addictaide.fr y contribue en donnant accès aux adresses et aux contacts de structures et d'associations qui, partout en France, apportent informations, conseils et soutien, et proposent des prises en charge adaptées.

Soutenir une grande cause d'intérêt général, s'affirmer comme un acteur économique responsable, accompagner la réduction des dommages : autant de raisons de nous soutenir.

La gouvernance de F2A

Le conseil d'administration (composition 2019) :

Le conseil d'administration comprend entre 9 et 15 membres et se réunit 2 à 3 fois par an.

Bureau :

Pr Michel REYNAUD, président ; psychiatre et addictologue, président d'honneur de la Fédération française d'addictologie (FFA) et du Collège universitaire national des enseignants d'addictologie (Cunea), ancien président de l'intersection d'addictologie du Conseil national des universités

Jean-Marc MORIN, secrétaire général ; magistrat, conseiller auprès du directeur général du groupe Caisse des dépôts

Patrick WERNER, trésorier ; inspecteur des finances, ancien banquier, président et fondateur d'Arum gestion privée

Jean-Claude HIREL, centralien, inspecteur des finances, industriel, ancien directeur de l'hôpital Foch (Suresnes, 92)

Membres :

Ève AULONG, directrice de la communication

Amine BENYAMINA, professeur de psychiatrie et d'addictologie

Éric CHENUT, vice-président délégué du groupe MGEN et vice-président délégué de VYV Care

Stéphane JUNIQUE, vice-président du groupe VYV et président de VYV Care

Jean LAURENT-BELLUE, IEP, HEC, secrétaire général du groupe Edmond de Rothschild

Catherine MANGIN, journaliste, directrice adjointe de l'information de RTL

Invités permanents :

François MOUREAU, représentant des associations de patients, Camerup

Fabrice BOURGEOIS, groupe Edmond de Rothschild

Commissaire aux comptes :

Philippe BONTEMPS

Le président est assisté d'un **délégué général**, dont la fonction principale est de mettre en œuvre la politique retenue par le conseil d'administration et de suivre la mise en place des actions. Il anime une équipe de deux personnes.

Le conseil scientifique (composition 2019) :

Le conseil scientifique est composé d'un collège de scientifiques français et d'un collège de scientifiques internationaux, chacun compétent dans un champ spécifique de l'addiction. Sa mission est d'évaluer les projets et les appels d'offres.

Collège français

Pr Pierre ANGEL
Dr Sylvie ANGEL
Pr Henri-Jean AUBIN
Pr Henri BERGERON
Dr Ivan BERLIN
Dr Anne BORGNE
Dr Philippe CLERY-MELIN
Pr Maurice CORCOS,
Pr Olivier COTTENCIN
Mr Jean-Pierre COUTERON
Pr Bertrand DAUTZENBERG
Pr Maurice DEMATTEIS
Pr Bruno FALISSARD
Pr Karine GALLOPEL MORVAN
Pr Philip GORWOOD
Mme Marie JAUFFRET
Pr Philippe JAURY
Pr Didier JAYLE
Dr Laurent KARILA

Pr Pierre KOPP
Pr Michel LEJOYEUX
Pr Jean-Pierre LEPINE
Pr Pierre-Michel LORCA
Dr Alain MOREL
Pr Marie-Rose MORO
Pr Mickael NAASSILA
Pr Philippe NUBUKPO
Pr François PAILLE
Pr Pascal PERNEY
Pr Pier Vincenzo PIAZZA
Dr Pierre POLOMENI
Dr Alain RIGAUD
Pr Frédéric ROUILLON
Pr Nicolas SIMON
Mme Stéphanie TOUTAIN
Dr Jean-Pierre THIERRY
Dr François VABRET
Pr Jean-Luc VENISSE

Collège international

Pr Jacques BESSON (Suisse)
Pr Miguel CASAS (Espagne)
Pr Jonathan CHICK (UK)
Pr Falk KIEFFER (Allemagne)
Pr George KOOB (USA)
Pr Karl MANN (Allemagne)
Pr David NUTT (UK)
Pr Wim Van den BRINK (Pays-Bas)

Coordinatrice :
Dr Lisa BLECHA

Nos partenaires 2018





ACTIONS
ADDICTIONS FONDS DE SOLIDARITÉ
Vivre sans dépendances

Fonds Actions Addictions
Tour Montparnasse
33, avenue du Maine BP 119
F- 75755 Paris Cedex 15

Tél : + 33 1 45 39 55 27

E-mail : contact@actions-addictions.fr
www.actions-addictions.org et www.addictaide.fr

Brochure réalisée sous la responsabilité du Pr Michel Reynaud

Création et réalisation : initiales  **Illustration :** © ARYSQUE

Crédits photos : Adobe Stock, F2A

Édition : Mai 2019